



Preavis licenciement et vacance

Par **laure011075**, le **03/07/2008** à **12:36**

BONJOUR, A COMPTER DU 9 JUILLET JE SUIS EN COSOLIDATION AVEC SEQUELLES JUGER PAR LE MEDECIN CONSEILLE DE LA SECU. IA MEDECINE DU TRAVAIL ET LA SECU ME METTE INAPTE A TOUS POSTE AU SEIN DE L ENTREPRISE ! JE VIENS D APPRENDRE QUE MON PATRON SERA EN VACANCE AU MOMENT DU 9 JUILLET , IES MEDECINS ME METTENT INAPTES, DONC JE NE PEUX PAS FAIRE MON PREAVIS DE 2 MOIS ! POUR LE MOI D AOUT MON AMI ET MOI AVIONS RESERVER UNE LOCATION D UNE SEMAINE EN MONTAGNE, DEPUIS FIN DE L ANNEE DERNIERE.

EN CAS D INAPTITUDE POUR LE PREAVIS, COMMENT CA SE PASSE ?

AU SUJET DE NOTRE LOCATION, PUIS JE PARTIR OU DOIS JE RESTER ?

MERCI POUR VOS REPONSES